

Appendice 5

COMPOSANTES D'UN PROGRAMME D'ALERTE RECIPROQUE

1. Documentation
 - Définition d'une crise/urgence et des circonstances qui exigent une alerte
 - Procédures opératoires standard
 - Mécanisme d'évaluation et de classification des dangers pour la santé
 - Langue de communication et de transmission de l'information
2. Système de gestion des crises
 - Mécanismes d'analyse des crises et de communication
 - Désignation des correspondants
 - Mécanismes de notification
3. Procédures d'application effective
 - Mécanismes de suivi
 - Procédures relatives aux actions correctives